

EcoSolidaireS s'inscrit dans la démarche initiée par la Région Bretagne et le Département d'Ille et Vilaine. Notre pôle a pour but de rassembler et fédérer les acteurs de l'ESS sur le territoire du pays de Fougères.

Par leurs valeurs, leurs statuts, leur gouvernance, et leur modèle économique, les acteurs de l'économie sociale et solidaire enrichissent l'économie d'une plus-value sociale, environnementale, culturelle.

Les acteurs du pôle respectent comme principes fondateurs : la démocratie, le principe de non-discrimination, la Personne au coeur du projet, une personne égale une voix, la transparence (de gestion, de prise de décision), le réinvestissement des richesses dans le projet, l'indépendance, la libre-adhésion.

Le pôle de développement se réfère à la charte de la Chambre Régionale d'Economie Sociale de Bretagne (CRES).